

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERS <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2012/60 Paraphe: <i>FS</i>
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU <i>Délibération n° DB2012/51</i>	

Nombres de membres

En exercice : 24

Présents : 15

Votants : 17

(Dont pouvoirs : 2)

POUR : 16

CONTRE : 1

ABSTENTION : 0

Le vingt quatre septembre deux mille douze, à 18h00, le Bureau, dûment convoqué, se réunit en session ordinaire à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET,

Date de la convocation : 17 septembre 2012

M. Frédéric MATHIAS est élu secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : *Madame* Nathalie CAMBIER JONVAL ; *Messieurs* Claude ANCELME ; Jean-Paul BOUILLEAUX ; Michel COLIN ; Frédéric COURVOISIER-CLEMENT ; Jean Claude ETIENNE ; Philippe ETIENNE ; Olivier GODART ; M. Dominique GUERIN ; Jean-Pierre GUERIN ; Jean-Pierre LELARGE ; Frédéric MATHIAS ; Francis SIGNORET ; Gérard SOUDANT ; Gildas THIEBAULT.

Représentés : Jacques BOUILLON donne pouvoir de vote à M. Francis SIGNORET ; Mme Pascale MELIN donne pouvoir de vote à M. Philippe ETIENNE

OBJET : AMENAGEMENTS 2012 – 2015 DU PARC ARGONNE DECOUVERTE

Vu la délibération n°2011/94 du Conseil de Communauté du 13 octobre 2011 validant la programmation des aménagements 2012 – 2015 à réaliser sur le Parc Argonne Découverte comprenant notamment la création d'une aire de spectacles et l'aménagement de volières pour rapaces et échassiers ;

Vu l'avis remis par la commission Tourisme et Communication en date du 20 septembre 2012 ;

Considérant l'avis demandé au bureau,

Le Bureau :

- RETIENT le projet de réalisation de l'aire de spectacle de rapaces sur la toiture végétalisée pour un lancement en 2014 en vérifiant la compatibilité avec le système d'assainissement en place, la résistance béton du toit du bâtiment, et en retravaillant les espèces présentées.

- PREND ACTE qu'il sera nécessaire de recruter à compter de 2013 un fauconnier à temps plein et dès 2013 un soigneur animalier sur une période de 6 mois pour 2014.

Pour extrait certifié conforme, le 26 septembre 2012

Le Président,

Francis SIGNORET

